



Parc national
du Mercantour



6 CULTURE
& PATRIMOINE
Martial Bos,
Ode à la nature



14
DÉCOUVERTE
La Gordolasque,
Porte des
Merveilles

UNESCO

L'homme au cœur du défi



Mercantour

le magazine du parc national

N° 18

ÉTÉ 2014

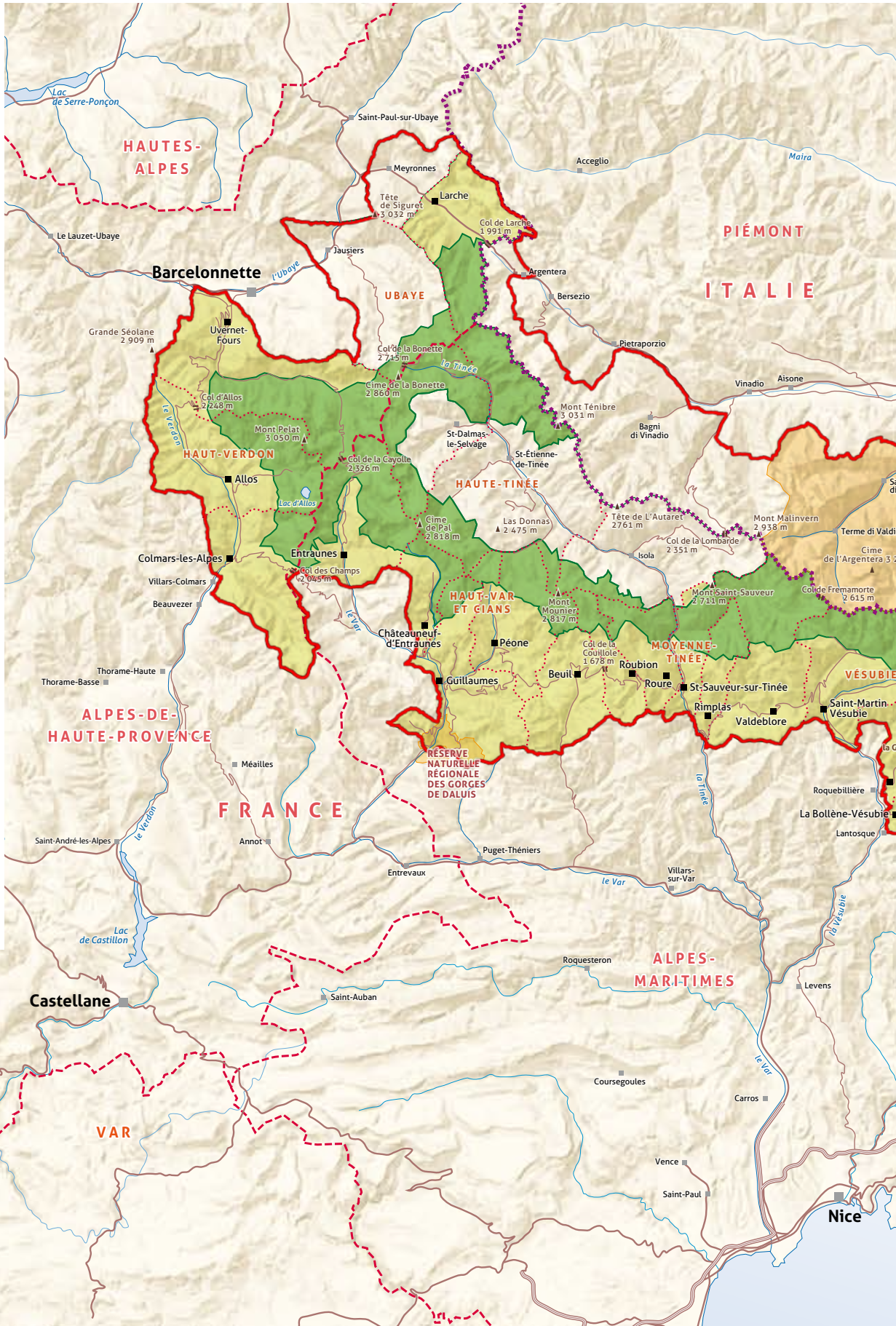
Les Alpes de la mer

Du mont Argentera à la Côte d'Azur...

- Parc national du Mercantour
- Cœur du parc national
- Limite du bien « Les Alpes de la mer » candidat à l'Unesco
- Autres parcs ou réserves frontalières jumelé(e)s
- Limite de commune
- Limite de département
- Frontière
- Aurotoute
- Route principale
- Route secondaire
- Commune du Parc

Nord
↑

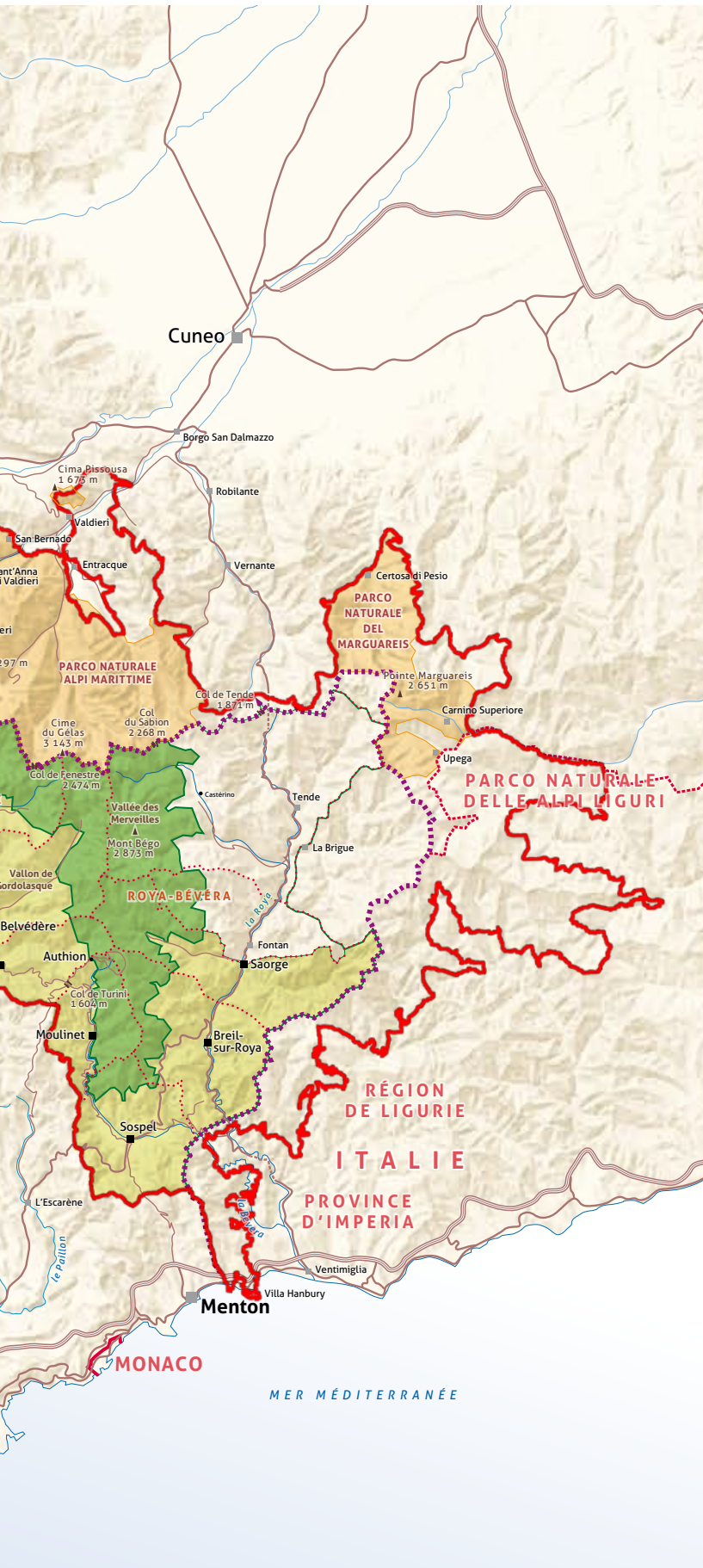
0 5 10 km



Cette carte met en lumière les contours du projet de bien « Les Alpes de la mer », candidat pour rentrer au Patrimoine mondial de l'humanité en 2017.



© Léonie Schlosser



L'Unesco, une opportunité pour tous

La concurrence internationale pour espérer obtenir un classement à l'Unesco est féroce : les dossiers sont de plus en plus lourds et techniques, en conséquence plus longs à monter et plus chers... Et peu de territoires obtiennent cette valorisation internationale incomparable. Pour certains, la démarche est plus importante que le résultat. Avec nos partenaires italiens, nous avons l'ambition de mettre toutes les chances de notre côté. Car cette reconnaissance serait un atout pour tous : habitants, visiteurs, communes, opérateurs touristiques, producteurs... Avec nos partenaires franco-italiens, nous avons choisi de défendre notre candidature dans la catégorie des biens « naturels », car de nombreux experts nous ont déconseillé de présenter un projet culturel qui, insuffisamment étayé au regard des critères de l'Unesco, conduirait à l'échec. C'est pourquoi nous avons opté pour un « bien naturel », afin d'espérer concrétiser notre engagement pour le territoire, pour ceux qui y vivent et qui l'ont façonné.

Les critères retenus par les experts – la géologie et l'évolution des milieux – sont à ce titre de formidables vecteurs qui expliquent l'usage que l'homme en fait. Culture, architecture, pratiques agricoles, pastoralisme... sont autant d'éléments qui peuvent s'expliquer par la configuration du territoire dans lequel nous vivons. Aussi, au-delà de la catégorie « bien naturel », ce sont surtout des valeurs humanistes que cette candidature porte : avec ce projet – qui sera présenté dans chaque vallée cet automne –, c'est bien par l'homme, et pour lui, que nous défendrons le caractère exceptionnel des « Alpes de la mer ».

Fernand Blanchi,
président du CA du Parc national du Mercantour
Alain Brandeis,
directeur du Parc national du Mercantour



CUEILLETTE

Une réglementation proche des traditions



© C. Gouron/PNM

À savoir

Prélever avec un outil tranchant évite d'endommager la partie souterraine de la plante. En laissant des hampes florales sur chaque pied, la plante peut se reproduire. L'ambition d'une telle réglementation est une protection durable de la nature, y compris pour nos usages.

« Il y a une manière de cueillir respectueuse des plantes. Les anciens l'ont toujours dit. Cueillir un brin sur trois, proprement, respecter le cycle de pollinisation... », explique Sabine Pianetti, infirmière et herboriste à Sospel. Elle fait partie des Simples, le syndicat qui définit une charte de cueillette sur les cinq massifs français. Élément important de la vie alpine, la cueillette est une pratique ancestrale. Mais la connaissance des plantes et de la manière de les cueillir sans leur nuire se perd petit à petit. La nouvelle réglementation du Parc national sur la cueillette en cœur de l'espace protégé fait écho aux préoccupations des herboristes et aux pratiques des anciens, en invitant les usagers à faire preuve de bon sens.

Tout est question de mesure

En 2009, le nouveau décret du Parc prévoyait que la cueillette en cœur soit réglementée par le conseil d'administration de l'établissement. Le 27 juin 2014, ce dernier a validé des mesures équilibrées : une nouvelle réglementation sur la cueillette entre désormais en vigueur. Valable pour tous, elle engage les cueilleurs à une activité responsable. Cueillir oui, mais cueillir bien. « Cette nouvelle réglementation vise à préserver

la ressource pour les hommes comme pour les animaux. Dans le cœur du parc, plantes, baies et champignons constituent une ressource importante pour la faune sauvage », indique Caroline Merle, directrice adjointe de l'établissement. Ratisser des myrtilles au peigne pour faire ses confitures a de grandes chances de nuire au tétra-lyre, espèce sensible s'il en est (des zones de protection peuvent donc être définies). Prélever de grandes quantités de camomille risque de porter préjudice à la pérennité de la plante sur la zone concernée, et de porter atteinte à un écosystème toujours fragile, surtout en altitude.

La réglementation concerne trois variétés de génépi, la camomille du Piémont, les baies et les champignons. Pour limiter la pression anthropique, elle exclut toute cueillette près d'une route carrossable ou de zones de protection pour le tétras. Elle fixe des quantités, périodes, sites et techniques de prélèvement autorisés. Cette réglementation tient compte des arrêtés préfectoraux existants et se surimpose au droit de propriété : si le cueilleur se trouve sur un terrain de l'ONF ou un terrain privé, il devra adresser aux propriétaires une demande d'autorisation préalable à toute cueillette... ■

AVIS AUX CUEILLEURS

LES BAIES

(myrtilles, fraises des bois, mûres, framboises) **Période :** entre le 1^{er} août et le 15 septembre. **Quantité :** 1 litre/personne. **Mode de prélèvement :** à la main.

LES GÉNÉPIS

(génépi des glaciers, génépi blanc et génépi à fleurs cotonneuses) **Période :** entre

le 1^{er} et le 31 août.

Quantité : 80 brins. **Mode de prélèvement :** outil tranchant. La cueillette du génépi noir est interdite.

LA CAMOMILLE DU PIÉMONT

Cueillette interdite dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (arrêté préfectoral). **Période :** entre le 1^{er} et le 31 juillet.

Quantité : 100 tiges par personne et par an (dans les Alpes-Maritimes). **Mode de prélèvement :** outil tranchant.

LES CHAMPIGNONS

Quantité : 5 litres/pers./saison de cueillette (selon les conditions). **Prélèvement :** outil tranchant.

Ouvrons l'œil et tendons l'oreille!

Suivre de près les espèces sauvages qui peuplent le Mercantour est l'une des missions du Parc national. Dès sa création, les agents de l'espace protégé ont pisté les grands ongulés, les rapaces, les tétras-lyres, les chauves-souris et la flore protégée. Une démarche indis-

pensable à la connaissance de la vie sauvage, à sa protection et à sa prise en compte au sein des activités humaines. Aujourd'hui, les agents du Parc utilisent les protocoles scientifiques les plus pertinents pour une bonne gestion du territoire. Certaines espèces très sensibles à la modification de leur milieu requièrent une veille rapprochée. C'est le cas de deux petites chouettes boréales, la chevêchette d'Europe et la Tengmalm, qui affectionnent les mélézins et les bois noirs (dont les sapinières ligures). Leur présence renseigne sur l'état de santé de nos forêts, plus particulièrement dans les forêts exploitées. Entre 2012 et 2013, les 77 sites prospectés totalisaient 40 contacts de chevêchette et 20 de Tengmalm. Cet inventaire va se poursuivre en 2014 sur des territoires encore non inventoriés.

Et concrètement ?

Les chouettes suivies sont détectées grâce aux chants territoriaux émis par les mâles dès le crépuscule. À l'aide d'un baladeur numérique doté de haut-parleurs, les gardes font résonner dans la forêt le chant d'un intrus et guettent attentivement une éventuelle réponse des rapaces. Les points de contact établis sont immédiatement géolocalisés. L'opération est répétée deux à trois fois pour s'assurer de la non-présence d'une espèce en un lieu donné. ■



© J. Blanc/PNM

ZOOM SUR NOS FORÊTS

Préservons le cycle naturel des arbres



© P. Arsani/PNM



© F. Breton/PNM



© F. Breton/PNM

Laisser les forêts évoluer librement fait désormais partie des priorités nationales en terme de protection de la nature. En effet, contrarier le cycle de renouvellement des forêts, qui dure naturellement entre 300 et 500 ans en moyenne, a une forte incidence sur la vie des espèces qui s'y trouvent. Une forêt exploitée sur un cycle de 80 à 200 ans ne peut abriter les animaux, végétaux, champignons et bactéries

que l'on ne trouve que dans les bois morts ou dans les fentes et cavités des vieux arbres.

La Charte du Parc national propose quant à elle, dans la zone cœur, la création possible de deux réserves intégrales, notamment pour le suivi des changements globaux : l'une d'elle pourrait être forestière. Par ailleurs, des mesures de gestion durable en faveur de la biodiversité sont prises

dans les forêts exploitées du Parc : maintenir 15% de volume de bois mort et conserver les vieux arbres dans des îlots de sénescence de plus d'un hectare. L'objectif est de créer une continuité spatiale entre ces zones favorables à l'épanouissement d'espèces spécifiques, qui représentent près de 25% de la biodiversité forestière européenne et qui sont en péril!



PORTRAIT : MARTIAL BOS

Ode à la nature

Aussi vraies que nature, les peintures et sculptures naturalistes signées Martial Bos seront l'attraction de l'été à la Maison du Parc de Saint-Martin-Vésubie : l'exposition « Art et nature » réunit les œuvres majeures de l'artiste.

Fondée sur une fine observation des mœurs animales, sa démarche naturaliste est traversée par un souci de loyauté. L'artiste cherche à s'approcher le plus possible des scènes observées dans la nature. Il invite le spectateur à s'immerger au plus près de la vie sauvage du Mercantour, à s'émerveiller : « Je sculpte et peints pour exprimer une émotion ressentie lors de ces rencontres privilégiées avec la faune. » La re-création de l'animal dans un tableau ou dans le bois sculpté matérialisent l'impression que son passage furtif a laissé. « Dans mes peintures, je tâtonne, je cherche à grands coups de pinceau au début du travail et, sur la fin, j'ajuste plus finement les nuances. La moindre retouche de couleur modifie l'harmonie de l'ensemble. » L'exigeante quête du vrai de l'artiste porte ses fruits depuis une quinzaine d'années. Les sculptures et peintures exposées nous transportent au cœur du monde animal. Et les animaux, ici, sont moins farouches !

En tête-à-tête avec le gypaète

Dans son atelier valdeblorois, Martial Bos utilise presque autant d'essences de bois qu'il existe de nuances dans les livrées animales. Cèdre, tilleul, noyer, poirier, pommier, buis, cembro... entrent parfois dans la composition d'une seule sculpture, comme celle du gypaète s'emparant d'un os de chamois. Le remarquable travail de marqueterie reflète la morphologie de l'oiseau avec réalisme. Il ne manque plus au rapace, dont les proportions ont été mesurées sur un spécimen naturalisé, qu'à s'envoler. Après de patientes observations de terrain et un an de travail en atelier, l'artiste a patiemment positionné les yeux, attendant de trouver l'orientation parfaite.

« Art et nature », jusqu'au 31 août 2014
Maison du Parc de Saint-Martin-Vésubie -
Renseignements : 04 93 03 23 15.

« La moindre erreur de placement des yeux fausserait notre rapport à la sculpture. Tout serait compromis par ce détail ! Aussi, je fais de nombreux essais avant de les fixer », explique Martial Bos. Son approche ne démentit pas la pensée de Platon qui considérait l'art comme une imitation de la nature. ■



Biographie

Peintre et sculpteur naturaliste passionné, Martial Bos réside entre Vence et Valdeblore. Admis en 2001 à la Société des peintres de montagne, il est également membre de la Commission nationale de la protection de la montagne et du Groupe de recherche en écologie arctique. Il compte parmi les membres adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'azur.



Photos : François Breton/PPM

ARCHÉOLOGIE

Les fouilles se poursuivent à Roubion

Le projet archéologique de la Cime de la Tournerie, situé sur la commune de Roubion, concerne un site monumental du Premier âge du fer (environ 1100 av. J.-C.) délimitant une plateforme de 450 m². Ce belvédère, sis à 1816 mètres, offre une vue à 360° sur les sommets du Mercantour et de l'Argentera. Le projet s'inscrit dans une convention d'application de la Charte entre le Parc et Roubion, outil de coopération dont bénéficieront toutes les communes adhérentes au PNM, ces conventions permettent de définir et d'atteindre des objectifs prioritaires communs pour une durée de trois ans. Les résultats prometteurs de la campagne de prospections archéologiques initiée en 2011 grâce au Projet intégré transfrontalier Marittime-Mercantour, à l'Unité mixte de recherche Camille Jullian



Fouilles sur le terrain, en 2011.

d'Aix-en-Provence et au Service régional d'Archéologie de la Drac Paca, avalisent le lancement d'un nouveau programme de fouilles en 2014. En filigrane se dessine la possibilité de confirmer la valeur exceptionnelle du site et d'en faire, à terme, une destination culturelle emblématique pour le village de Roubion. ■

EXPOSITIONS

Le Parc national du Mercantour invite à la découverte de son territoire à travers une série d'expositions organisées dans les vallées du Haut-Pays

► **En Ubaye**, à la Maison du Parc de Barcelonnette, la Sapinière, l'exposition « Mercantour-Alpi Marittime, l'Appel des Forêts : et si on changeait de regard ? », a lieu du 3 juillet au 15 septembre.
Tél. : 04 92 81 21 31

► **Dans le Haut Verdon**, au Fort de Savoie de Colmars-Alpes, exposition « Se soigner en Montagne », du 1^{er} juillet au 31 août.
Tél. OT : 04 92 83 41 92

► **Dans le Haut-Var et Cians**, Entraunes accueille au Point Info Parc l'exposition de photos de Cédric Robion : « Mercantour sauvage » du 16 juin au 1^{er} septembre.
Tél. : 04 93 05 51 26.

► **La coopérative laitière** de Guillaumes propose une exposition dédiée à la route des Grandes-Alpes pendant tout l'été.
► **En Vésubie**, rendez-vous à la Maison du Parc de Saint-Martin pour l'exposition des peintures et sculptures naturalistes de Martial Bos, intitulée « Art et Nature » jusqu'au 31 août.
Tél. : 04 93 03 23 15.

► **En Haute Tinée**, à la Maison du Parc de Saint-Étienne, les expositions « Abeilles » et « Mercantour, l'esprit des lieux » constituée des photos d'Olivier Lemire, attendent les visiteurs jusqu'à fin septembre.
Tél. : 04 93 02 42 27.

AMÉNAGEMENT

La Maison du Parc de La Roya fait peau neuve

La rénovation intégrale de la Maison du Parc de Mercantour à Tende a démarré en février dernier. Les réfections concernent des travaux de gros œuvre et l'aménagement intérieur d'un espace muséographique à la fois permanent et modulable, ainsi que l'installation d'un espace de projection. Le lieu doit, à terme, accueillir les habitants de la vallée, les visiteurs extérieurs et les scolaires pour une découverte des richesses de la Roya et du territoire Parc : une structure qui pourra vivre grâce aux gardes moniteurs et hôtesses d'accueil du secteur.

Horaires d'ouverture et informations : 04 93 04 67 00 ou www.mercantour.eu (onglet « Accueil et découverte »)

MISE À JOUR

Atlas transfrontalier

Le nouvel Atlas transfrontalier des Parcs Alpi-Marittime et Mercantour vient de paraître. Il est téléchargeable sur le portail commun www.marittimemercantour.eu (bas de page, onglet « En évidence », puis « Atlas culture-nature ») sous forme de fiches et cartes thématiques ou de e-book. Mille exemplaires au format livre sont également diffusés auprès des écoles, bibliothèques ou refuges sur le territoire des deux parcs. La publication de la version actuelle a été rendue possible grâce au fonds européen Alcotra. Le premier Atlas, paru en 1999, avait déjà été revu en 2006. Désormais, l'ouvrage compte 18 fiches thématiques dans la partie culture contre 12 initialement et les 14 fiches de la partie nature ont été révisées. L'ensemble des textes a fait l'objet d'une traduction en français et en italien. Enfin, les cartes thématiques accompagnant les fiches ont subi une mise à jour à partir des données actualisées par les établissements.



LES PÉLITES ROUGES DES HAUTES VALLÉES DU VAR ET DU CIANS

Le petit Colorado niçois

Dans la haute vallée du Var, le rouge vif des pélites – roche sédimentaire détritique au grain très fin – illumine les gorges de Daluis et du Cians et leur confère des allures de canyons...

D'étroites vallées offrant jusqu'à 300 mètres d'à-pics, taillées dans des roches de couleur lie-de-vin, le paysage est aussi spectaculaire qu'inusité. Au plus étroit des gorges creusées par le Var et son affluent, le Cians, les deux parois sont parfois distantes de moins d'un mètre ! Les géologues savent faire parler ces roches qui témoignent de l'histoire ancienne de la région.

Des origines à nos jours

Ces roches ont pris naissance à la fin de l'ère primaire, définie comme le Permien, il y a environ 250 millions d'années. À cette époque, les terres émergées de notre planète étaient rassemblées en un seul mégacontinent, la Pangée. Dans la région, des boues et des cendres volcaniques se sont accumulées au fond d'un grand fossé inondable. Ces sédiments argileux contenaient du quartz et des paillettes de mica issus de l'érosion d'un massif montagneux plus ancien. Sous un climat chaud et humide, les minéraux riches en fer se sont oxydés et ont pris la couleur rouge foncé de la rouille. Ces sédiments se sont déposés sous une faible épaisseur d'eau pendant des millions d'années, formant à la longue une couche très épaisse. Ces boues ont alors été soumises à des pressions et des températures

élevées, les vidant de leur eau et les transformant en une roche schisteuse : les pélites. Au début de l'ère secondaire, de nouveaux sédiments, d'origine marine, se sont déposés sur ce socle pélitique. Ils ont engendré des calcaires et des marnes datés, eux, du Trias, soit moins de 210 millions d'années.

À l'ère tertiaire, quand les Alpes surgirent, le socle de pélites se trouva soulevé. Il s'éleva alors de plusieurs centaines de mètres formant le dôme de Barrot. Ce massif fut ensuite attaqué par l'érosion. Des torrents de montagne entaillèrent profondément les pélites pour rejoindre la Méditerranée, creusant ainsi de majestueux canyons dignes d'un Colorado américain miniature. ■

Tous nos remerciements à Patrice Tordjman, géologue.

Des pélites vertes s'intercalent en couches fines parmi les pélites rouges. Elles témoignent de périodes où le climat moins chaud et moins humide n'a pas conduit au même niveau d'oxydation du fer.





Des minéraux rares, une soixantaine d'espèces, ont été répertoriés dans le dôme de Barrot, tous liés à la présence de cuivre. Huit sont uniques au monde, comme la gilmarite et la radovanite.

Les falaises blanches de quartzite datant du Trias forment une roche très compacte, qui a servi à l'édification de bâtiments, tels que le viaduc de Berthéou, haut de plus de 30 mètres.



Des concentrations métalliques, surtout de cuivre, mais aussi d'argent, d'or et de fer, se trouvent en filonets à l'état natif, c'est-à-dire non combinés à d'autres éléments. Jusqu'en 1870, l'activité minière de la région extrayait du cuivre des minerais situés à la limite du Permien et du Trias.

Les pélites rouges sont des roches schisteuses, friables. Soumises à de fortes tensions, lors de la surrection des Alpes, elles se débitent selon l'orientation de microfailles, en plaquettes, en crayons ou en frites.

Les pélites rouges ne contiennent presque pas de fossiles (animaux ou végétaux), mais des traces d'événements datant de leur formation, il y a 250 millions d'années, sont fossilisées : impacts de gouttes de pluie, fentes de dessiccation de la vase, rides de courant laissées par les mouvements de l'eau.

FICHE D'IDENTITÉ

- **Situation** : au nord-ouest du département des Alpes-Maritimes.
- **Altitude** : entre 500 et 800 mètres.

SITES REMARQUABLES

- **Les gorges de Daluis** : creusées par le Var, elles mènent au petit village de Daluis, dominé par un château en ruine. Les gorges ont été récemment classées réserve naturelle régionale.
- **La cascade d'Amen**, sur la rive gauche du Var.
- **La Petite clue et la Grande clue** : clues formant une coupure verticale creusée par le cours supérieur du Cians.
- **La double entrée** des mines de Roua, visibles du Point sublime, et la cheminée carrée de Léouvé, témoins de l'activité minière du XIX^e siècle.
- **Le village de Péone...**
- **Le col de la Cayolle...**



Balades géologiques

Parmi les dernières parutions de la collection des guides géologiques édités par Omniscience, celui sur le Parc national du Mercantour permet de découvrir l'histoire géologique de la région à travers dix itinéraires de randonnées détaillés et dix fiches de découverte.

240 pages – 24,90 € – www.omniscience.fr



Une entrée au Patrimoine mondial en 2017 ?

Le Machu Picchu, le parc du Yellowstone, les montagnes Bleues d'Australie, les Rocheuses canadiennes, les îles Galápagos, le lac Baïkal... Le patrimoine de l'humanité compte près de 1 000 sites exceptionnels reconnus par l'Unesco. Notre Mercantour et ses voisins italiens estiment que leur territoire possède les atouts pour en faire partie. En inscrivant le site transfrontalier sur la liste indicative du patrimoine mondial en avril dernier, les États français et italiens ont pris la décision de relever ce défi. Reste à démontrer scientifiquement que la candidature est recevable. Le premier pas sur la voie royale du classement n'est autre que le choix de la catégorie du « bien ». 759 sites sont classés « biens culturels », contre seulement 193 comme « biens naturels ». Après analyse comparative, l'option la plus judicieuse pour notre territoire s'avère la catégorie « bien naturel ».

Au Panthéon de l'Unesco, le massif de l'Argentera-Mercantour siègerait donc aux côtés de ses pairs, les sites suisses de la Jungfrau-Aletsch et de l'aire tectonique Sardona, Les Dolomites et l'aire de Guanacaste, au Costa Rica.

Des Alpes à la Méditerranée

Quatre parcs naturels, une province italienne et un jardin botanique forment un chapelet d'espaces naturels en ligne de crête sur près de 130 000 hectares, jusqu'à la mer. Des fosses marines profondes aux glaciers les plus méridionaux des Alpes, se concentre une grande richesse biologique. L'ensemble constitue un carrefour biogéographique et géologique remarquable. Il se targue d'être l'un des dix points chauds de la biodiversité en Méditerranée et le principal foyer alpin d'espèces endémiques. Il figure parmi les 238 écorégions signalées par le World Wildlife Fund (WWF).

Pourtant, si le site concentre une biodiversité extraordinaire en Europe, à l'échelle planétaire, c'est loin d'être le cas : un hectare de forêt amazonienne en Guyane suffit à relativiser cet atout. Pour être élu, un site doit se distinguer par sa Valeur universelle exceptionnelle (VUE). Les Alpes de la mer ont-elles un caractère unique ?

Un label prestigieux et envié

Le défi est de taille et l'aura d'un parc européen, en place depuis trente ans, est peut-être suffisant. La mission de préservation, de valorisation du milieu naturel et des activités traditionnelles n'est-elle pas déjà remplie par le parc transfrontalier ? L'instant de doute est vite passé. Car l'ambitieux label Unesco n'implique aucun changement de statut des territoires concernés. Il offre une reconnaissance mondiale et permet de développer un tourisme de qualité sur un territoire renforcé dans sa cohé-



rence. Coup de projecteur ignorant les frontières, un tel classement dynamise l'économie du site tout en garantissant la pérennité de son caractère.

Traquer l'exception

Pour être retenu, le candidat doit abattre une carte maîtresse ; la fameuse VUE. Depuis quelques années, quatre équipes d'experts français et italiens (géologues, géographes et biologistes) traquent l'exception des Alpes de la mer. Ils ont diagnostiqué un phénomène rare : un contraste climatique altitudinal très marqué. En moins de 40 kilomètres à vol d'oiseau, on passe des hauts sommets de l'Argentera-Mercantour (3 297 m) aux fosses marines (3 000 mètres de profondeur). Condensé climatique, le territoire contient toutes les nuances de milieux, de la Méditerranée à l'Alaska. Refuge pour les espèces arctiques, il arbore également une faune et une flore typiquement méditerranéennes. Les antipodes coexistent donc dans un périmètre restreint. Cet espace est devenu un observatoire exceptionnel des effets des changements climatiques.

La remarquable imbrication de ces écosystèmes repose en outre sur la formation géologique de l'Argentera-Mercantour, témoin unique de l'histoire de la Terre. Les reliefs résultent

de la fracturation de deux chaînes de montagnes : la très ancienne chaîne varisque (350-300 millions d'années) et la chaîne alpine (80-30 millions d'années), tandis que s'ouvrait la Méditerranée. Un phénomène inédit. De nombreux stades de la « fabrique des roches » apparaissent sur les reliefs ! Les Alpes de la mer seraient un merveilleux livre pour comprendre les processus d'évolution tectonique des continents.

Une fois la VUE du territoire reconnue par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les experts devront comparer le site avec d'autres régions montagneuses du bassin méditerranéen et du monde.

Un projet commun

La complexité d'une candidature transfrontalière, multilingue, portée désormais par six partenaires, apporte une inestimable richesse. Les parcs du Mercantour et de Alpi Marittime se sont structurés en Groupement européen de coopération territoriale (GECT) et s'associent aux autres candidats italiens pour gérer la candidature. Déjà soutenu par le ministère de l'Environnement, les conseils généraux des Alpes-Maritimes et de Haute-Provence, la Région PACA et les instances italiennes, la Principauté de Monaco et la Fondation Albert II, le projet devra s'assurer du soutien de l'Europe et de mécènes privés. « Cette

PETIT RAPPEL

Dans les années 1960, l'idée d'une coopération internationale visant à protéger les sites les plus extraordinaires est stimulée par la menace de la construction du barrage d'Assouan sur les temples égyptiens d'Abou Simbel. Tenue en 1972, la Conférence générale de l'ONU assoit l'initiative de classement mondial des sites. Classer, pour le présent et l'avenir de l'humanité. En France, Versailles et le mont Saint-Michel entrent au patrimoine mondial en 1979, une époque où les dossiers d'inscription tiennent en quelques feuillets... Et désormais, la course au classement implique fortement les pays émergents qui risquent de voir leur patrimoine disparaître sous une pression économique et un tourisme sauvage. Comme ses voisins européens, la France doit donc se contenter de proposer quatre biens par an, un par catégorie (naturel, culturel, mixte, immatériel). En 2016, une fenêtre s'ouvre pour présenter un bien naturel... Une voie toute tracée pour notre territoire.



candidature est l'occasion de mettre en place une nouvelle forme de gestion territoriale, transnationale, d'unifier une mosaïque d'espaces du bord de mer à la haute montagne», explique Julien Andrieu, membre du conseil scientifique du Parc.

Y a-t-il un revers de la médaille ?

L'attractivité des grands sites souligne aussi leur vulnérabilité. Comment préserver leur intégrité en dépit de la pression touristique ? Cette mission revient au gestionnaire, ici le GECT, qui devra anticiper les éventuelles incidences d'un essor touristique rapide. Les réglementations existantes sur le territoire garantissent les bases d'un plan de gestion qui devra être affiné au cours de la candidature : identifier les flux de fréquentation, concevoir des circuits touristiques adaptés... Une organisation à mettre en place avec les acteurs locaux et les institutions départementales et

régionales, car une dynamique touristique de qualité s'anticipe.

Relevons le défi !

Deux sondages réalisés localement par le Parc en 2007 et 2010 avaient souligné une attente des habitants et des acteurs du territoire, celle d'une plus grande visibilité. Le label Unesco est une belle réponse en terme de rayonnement et d'impact économique pour la région. Décrocher ce graal est devenu l'un des objectifs de la Charte. Ce projet de candidature, voté à l'unanimité par les élus et administrateurs du Parc, doit continuer de recevoir le soutien des habitants. *« Battons-nous ensemble ! Notre patrimoine mérite l'Unesco. Que tous les acteurs qui croient en ce projet s'y investissent ! »,* lance Fernand Blanchi, président du Parc. Une reconnaissance de taille se dessine à l'horizon 2016. Il ne faudrait pas manquer cette chance ! ■

Votre « J'aime » compte pour soutenir la candidature sur le site : www.mercantour.eu

La vision du géographe

Julien Andrieu, maître de conférence à l'université de Nice. Membre du conseil scientifique du Parc, il se mobilise pour le dossier Unesco.

« Il s'agit d'expliquer qu'il y a un endroit sur Terre où l'on peut passer du monde des glaciers au bord de mer en quelques dizaines de kilomètres ! Ce cadre de vie est extraordinaire pour l'habitant comme pour les plantes et les animaux qui ont connu des processus d'évolution remarquables depuis des millions d'années. La réalité géologique des Alpes de la mer a conditionné les modifications climatiques, biologiques et l'histoire humaine. La transhumance est elle-même une adaptation des bergers à leur environnement montagnard si proche du littoral. L'organisation sociale et économique du territoire est ainsi le reflet d'une géographie singulière. C'est pourquoi, élaborer cette candidature est une aventure humaine palpitante. C'est un projet territorial global dans lequel émerge une identité, celle de la continuité mer-montagne. »

Et la culture dans tout ça ?

La culture du territoire réunit une large palette de savoir-faire et de singularités qui ont forgé le caractère de ce pays et enrichissent le dossier de candidature. L'agropastoralisme, les chapelles et églises peintes, les villages fortifiés... La candidature ne pourrait cependant reposer sur ce patrimoine que l'on retrouve dans d'autres régions. Pour ne prendre qu'un exemple, en 1979, l'Unesco classe les gravures rupestres du Valcamonica, qui représentent 10 000 ans d'histoire et ravissent la superbe à celles de la vallée des Merveilles. *« Candidater en tant que bien naturel n'exclut nullement la culture, qui est au cœur des préoccupations de l'Unesco. Si nous souhaitons protéger ces espaces, c'est pour ceux qui y vivent aujourd'hui, mais aussi pour les hommes de demain. Et les activités humaines qui profitent du bien naturel, comme le pastoralisme, la randonnée ou le tourisme, ne dépendent-elles pas de sa préservation ? »*, questionne Florent Favier, responsable de la communication du Parc. Si la candidature s'appuie stratégiquement sur les atouts naturels du territoire, la dimension culturelle sera valorisée.



© François Breton



© PNM

TOURISME VERT

Mercantour Écotourisme

Créé par des acteurs valléens et appuyé par le Parc national du Mercantour, cet outil de promotion d'un tourisme durable accroît ses activités. Trois nouvelles vallées – la Roya-Bevera, le Cians-Var et le Haut Verdon – ont en effet rejoint l'association Mercantour Écotourisme cette année. Fondée en 2012 par les opérateurs touristiques de l'Ubaye et de la Vésubie, l'association est soutenue par le Parc depuis ses débuts. Hébergeurs, restaurateurs, agences de voyages locales, prestataires d'activités, agriculteurs ou encore artisans travaillent en réseau, notamment *via* le site internet www.mercantourecotourisme.eu ouvert depuis octobre 2013. Ensemble, ils ont établi des critères de qualité permettant d'élaborer et de commercialiser des produits écotouristiques.

Organisation de Journées Terroir

Après avoir participé au Salon du Tourisme de Bruxelles et au Salon du Randonneur à Lyon, l'association lance des animations basées sur l'écotourisme, à l'instar de ses Journées Terroir. Visiteurs et acteurs locaux vont s'y rencontrer cet été pour découvrir les savoir-faire, les métiers et les produits des cinq vallées. En 2014, les relations de ces territoires avec l'Italie devraient s'intensifier avec des échanges sur le thème de la gastronomie et une participation au Salon international du Goût à Turin. Les membres de l'association ont aussi la possibilité de parfaire leur formation grâce aux sessions proposées par le Parc sur l'apprentissage de l'italien, la connaissance des patrimoines naturel et culturel ou le développement durable.

Une navette... qui décolle

La réédition de la mise en place d'une navette entre Larche et le Lauzanier cet été confirme l'expérience menée l'année dernière.

L'opération de mise en place des navettes estivales entre le village de Larche et le vallon du Lauzanier, situé en zone cœur du Parc national du Mercantour (PNM), est reconduite en 2014. Cet été, les navettes circuleront entre 10 h et 17 h 30 et seront en correspondance avec la navette gratuite inter-villages au départ de Barcelonnette. Le dispositif-test initié l'année dernière par la commune, assistée du PNM, a bénéficié du financement du programme européen Leader. Le bilan de la première saison est très positif : 5 400 personnes véhiculées entre le 10 juillet et le 25 août, 15 à 20 rotations quotidiennes au tarif de 2€ par personne aller-retour – gratuité pour les enfants –, un parking de déstasse bien utilisé par les visiteurs, un stationnement régulé au col de Larche, une sécurité accrue sur la petite route sinueuse et des incivilités automobiles en berne.

Un dispositif qui pourrait s'étendre

Les usagers soulignent aussi la quiétude retrouvée sur le site. Le dispositif inclut la présence d'un personnel d'accueil au point d'arrivée, qui renseigne sur les horaires des navettes, le patrimoine, la commune, le PNM ou la faune sauvage. Par ailleurs, les problèmes de santé que peut générer le nourrissage des marmottes ont été expliqués aux visiteurs et leur attitude tend à changer. Quelques améliorations seront apportées au dispositif cet été, mais la commune de Larche envisage de le pérenniser pour 2015, avec l'appui de ses partenaires. À l'avenir, ce type de mobilité douce pourrait être formalisé dans d'autres secteurs du parc. ■



© Guy Lombart / PNM



© Gilbert Rossi / PNM

Dans la vallée des Merveilles (ci-dessus) et de Fontanalba, le sentier de « la Voie sacrée » permet d'admirer les gravures rupestres (à gauche) présentes sur les dalles rocheuses. Ci-contre: vue sur le lac Long Supérieur.

La Gordolasque, porte des Merveilles

À l'initiative de la Métropole Nice-Côte d'Azur, le Rando-bus de la vallée de la Vésubie offre cette année la possibilité d'un décrochage en navette vers la vallée de la Gordolasque, véritable porte d'entrée vers la vallée des Merveilles. Une occasion d'y faire une randonnée pédestre.

Claudine Francini

S'approprier la nature du Parc national du Mercantour en laissant derrière soi les tracés automobiles, c'est cela que permettent les horaires matinaux du Rando-bus au départ de Nice. Dans la Vésubie, sur la commune de Belvédère, l'acheminement vers la vallée de la Gordolasque mis en place cette année offre aux randonneurs la possibilité d'effectuer un parcours transversal vers la vallée des Merveilles et de rejoindre, aux confins des Alpes-Maritimes, la Roya. Pour parvenir au point de départ de l'itinéraire, la navette remonte le vallon de la Gordolasque au bout duquel se trouve la porte d'entrée du Parc, au pont du Countet (1 692 mètres). De là, il faut s'élever à flanc de montagne en direction du Pas de l'Arpette (2 511 mètres), le point haut du parcours, sous la cime du Diable.

Découvrir les gravures rupestres

Au col, la vue se dégage à l'est vers la vallée des Merveilles, son emblématique mont Bégo et les gravures rupestres laissées sur son flanc par une population de bergers transhumants trois mille ans avant notre ère. La descente vers le refuge des Merveilles progresse sans difficulté en surplombant le lac de l'Huile et le lac Long Supérieur. Cette étape au refuge permet de prévoir une visite guidée des sites de gravures le jour même ou le lendemain (cf. ci-contre). Après une nuit réparatrice, les randonneurs gagnent la vallée de la Roya via le vallon et le site de la Minière exploité dès l'âge du bronze pour ses gisements de zinc et de plomb argentifère. C'est au lac des Mesches, en bordure de l'usine électrique, que la navette fait étape pour les ramener vers la monumentale gare de Saint-Dalmas-de-Tende, bâtie à l'époque de Mussolini. Le train du retour emprunte la ligne historique Cunéo-Nice creusée au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, dont le tracé spectaculaire n'en finit pas de surprendre. ■

Ci-dessous, vue plongeante sur le Pas de l'Arpette, (2 511m), au mois de juillet. Entre la vallée des Merveilles et celle de la Gordolasque.

GUIDE PRATIQUE :

- Rando-bus Nice – Saint-Martin – Vésubie, ligne 730. Départ 7 h 15 (arrêt Vauban), arrivée à 8 h 35 à Roquebillière. Départ pour la vallée de la Gordolasque en navette, arrivée 50 minutes plus tard. En service du 14/06 au 30/06 et du 6/09 au 14/09 les samedis et dimanches. En juillet et août, en service les vendredis, week-ends et jours fériés.
Renseignements : tél. : 08 1006 1006 (prix d'un appel local) ; www.lignesdazur.com

- La visite guidée des gravures rupestres depuis le refuge des Merveilles s'effectue à heures fixes sans réservation : 8 h, 11 h, 13 h et 15 h, en juillet et août. En juin et septembre : 8 h et 13 h. Prévoir deux heures. Tarif adulte : 10 €, demi-tarif pour les 12-18 ans.
Contactez le syndicat local « Merveilles gravures et découvertes » : www.vallee-merveilles.com

- Horaires des navettes depuis le lac des Mesches vers la gare de Saint-Dalmas-de-Tende : 10 h 05, 11 h 55, 13 h 30, 16 h 35, ligne 923 (comptez quinze minutes pour rejoindre la gare).
Tél. : 08 1006 1006 (prix d'un appel local) ; www.lignesdazur.com

- Horaires des trains ou des bus de Saint-Dalmas-de-Tende vers Nice : renseignements sur www.ter-sncf.com

- Cartes IGN Top 25 n°3741 OT (Vallée de la Vésubie) et n°3841 OT (Vallée de la Roya, des Merveilles, PNM).

- Office de tourisme de Belvédère : tél. : 04 93 03 51 66, www.mairie-belvedere.fr, / OT de Saint-Martin-Vésubie : tél. : 04 93 03 21 28 ; www.saintmartinvesubie.fr
- OT de Tende : tél. : 04 93 04 73 71 ; www.tendemerveilles.com

- Maison du Parc à Saint-Martin-Vésubie : tél. : 04 93 03 23 15.
- Maison du Parc à Tende : tél. : 04 93 04 67 00.

© Franck Guigo / PNM



en longeant d'abord un plat, puis en dévalant un sentier un peu escarpé, via les balises 90 et 89. Le dernier tronçon passe par le vallon de la Minière qui ne présente aucune difficulté. Comptez quatre heures de marche pour rejoindre les Mesches à la balise 82 ou 84, pour un dénivelé négatif total d'environ 700 mètres.

Le circuit

Du pont du Countet, prendre à droite (balise 412) le sentier vers le Pas de l'Arpette (balise 402) qui s'élève sur 820 mètres de dénivelé en passant sous la conduite forcée. Poursuivre en direction du refuge des Merveilles sur 400 mètres de dénivelé négatif. Comptez quatre heures de marche pour cette première étape. Le retour vers le lac des Mesches, le lendemain, s'effectue devant le refuge, à la balise 92,

PORTRAIT

MAGALI ET DAMIEN DUFOUR

Les nouveaux gérants du refuge-hôtel de Bayasse

© D.R.



Elle est accompagnatrice en montagne, détentrice d'un BTS en Environnement. Il est cuisinier, après avoir mené une carrière dans un bureau d'études. Ces deux passionnés forment un tandem dynamique depuis quinze ans. Après avoir tenu un gîte-au-

berge dans les montagnes d'Auvergne, Magali et Damien Dufour ouvrent leur propre restaurant en Auvergne. Mais ils aspirent à vivre en pleine nature. À 1800 mètres d'altitude, au cœur du Mercantour, le refuge-hôtel de Bayasse leur offre un cadre de vie rêvé. Charmés par le lieu, séduits par le projet, ils se lancent dans l'aventure, avec leur deux enfants.

Un programme d'ampleur

Le couple a contribué à la finalisation du bâtiment avant ouverture et prise en gestion dès le 8 mai : accueil, hébergement, restauration, animation, information, sensibilisation à l'environnement... Il a fallu se concentrer sur l'aménagement et la prise en main de l'établissement qui vient d'être entièrement réhabilité... pour donner vie aux 1200 m² de surface ! « Nous avons voulu créer une atmosphère qui reflète l'esprit contemporain du bâtiment et qui incarne la valeur montagne de notre philosophie », explique Magali. L'établissement jouit d'une image montagne, avec son intérieur bois, son côté refuge et son accueil chaleureux. Mais ses prestations de qualité apportent le confort que l'on retrouve dans l'hôtellerie, avec des espaces de convivialité et des chambres confortables et lumineuses. Il propose deux chambres collectives de 8 personnes et 1 de 4, idéales pour l'étape des randonneurs ou des groupes, et huit chambres familiales ou doubles pour des séjours plus intimistes. Toutes possèdent leurs sanitaires et Magali veille à fournir le linge de maison. Quant à la cuisine, elle sera proche du terroir, avec des petits plats maison concoctés par Damien, qui souhaite favoriser les produits locaux ou régionaux.

Tous les ingrédients d'un séjour bien-être sont réunis. « Cet esprit séjour, nous souhaitons le développer en dehors de la saison estivale, avec les séjours scolaires, les séjours d'oxygénation pour les sportifs ou les séminaires. Notre clientèle, dont les personnes à mobilité réduite, disposera d'un lieu agréable pour découvrir et vivre la montagne. La collaboration avec le Parc est, en ce sens, très intéressante. Nous réfléchissons ensemble à la mise en place d'animations autour de l'espace Parc, afin de créer un lieu d'accueil du public aux portes de la zone cœur. Le partenariat avec le Parc nous conduit d'autre part à pousser notre démarche en terme de développement durable : décrocher des labels environnementaux, entrer dans le réseau de Mercantour Écotourisme, mettre en place une gestion environnementale... » Le couple Dufour en garde sous le pied ! ■

► Éduquer à la nature au-delà des frontières

Découvrez la plate-forme transfrontalière d'éducation à l'environnement créée par les Parcs Mercantour-Alpi Maritime-Gesso e Stura. Un outil de coordination efficace entre animateurs, personnels de formation, établissements scolaires et centres de formation à l'environnement, de part et d'autre de la frontière.

www.edu.marittimemercantour.eu

► Les sentiers sur le web

Choisir sa randonnée en quelques clics parmi les 1000 km de sentiers des Parcs Mercantour-Alpi Maritime, c'est désormais possible avec *Geotrek* qui propose carte interactive, visualisable en 3D, itinéraire adapté à son niveau, préparation d'un séjour, découverte sur mesure du patrimoine naturel et culturel. *Geotrek*, c'est aussi une manière de randonner responsable : cet outil que chacun peut enrichir au gré de ses sorties permet une nouvelle gestion de l'entretien des sentiers.

Et aussi, 12 itinéraires accessibles en joëlette ou pour non-voyants et malvoyants. rando.mercantour.eu

► **Le Parc national est expliqué aux enfants** dans la plaquette ludique *Kesako*. Une approche pédagogique du rôle d'un espace réglementé.

► **Mercantour sauvage**, de Caroline Audibert et Cédric Robion. Une évasion inédite, superbement illustrée, parmi les hôtes sauvages du Mercantour. Des oiseaux migrateurs aux espèces boréales qui ont trouvé refuge sur les cimes, on pénètre sur la pointe des pieds dans cet espace protégé, dans l'intimité des animaux. Beau livre paru aux éditions Giletta, 34,90 €.

► **Le Livret Géologique 04** nous apprend que les Alpes commencent en Ubaye, que le Mercantour appartient à la chaîne Varrisque... Très pédagogique. Éditions Omniscience, 24,90 €.

► Du nouveau pour les randos

En coédition avec le Parc national du Mercantour (PNM), la Fédération française de randonnée vient d'éditer dans sa collection *Topo-guides*® une série de 24 promenades et randonnées à la journée dans le Mercantour. Les parcours, décrits à l'aide d'un texte et d'une carte au 25^e, sont agrémentés d'un article thématique et pédagogique sur le patrimoine du lieu. 12,50 €

L'ouvrage est en vente dans les Maisons et Points info du PNM, et en ligne sur www.mercantour.eu

► Guide géologique

La vallée de la Gordolasque, à la découverte des glaciers disparus, de Luc Moreau, Patrice Tordjman.

Éditions Omniscience, 2014, 4,90 €. Disponible à la Librairie du Mercantour (Saint-Martin-Vésubie).



JOURNAL DU MERCANTOUR

Journal d'information du Parc national du Mercantour

n°18 été 2014 • Semestriel. À télécharger sur www.mercantour.eu

Directeur de la publication : Alain Brandeis.

Responsables de la publication : Florent Favier, Emmanuel Gastaud.

Journalistes : Caroline Audibert, Claudine Francini, Nathalie Tordjman.

Comité éditorial : Alain Brandeis, Florent Favier, Emmanuel Gastaud, Olivier Thevenet.

Conception et réalisation : Bayard Nature et Territoires, BP 308, 73377 Le Bourget-du-Lac, Tél. : 04 70 26 27 60.

Éditeur délégué : Olivier Thevenet. Conception graphique et

réalisation : Gaëlle Haas. Secrétariat de rédaction : Cécile Dufrière et Stéphanie Reynaud. Photos de couverture : F. Guigo/PNM;

A. Turpaud/PNM; J.-L. Cossa/PNM; P. Pierini/PNM; C. Gouron/PNM.

Dépôt légal : juin 2014. Imprimé sur papier blanchi sans chlore par Musumeci (Italie).